

**POLE EMPLOI 2015 :
PLAN STRATEGIQUE OU PLAN TOXIQUE ?
ATTENTION DANGER !**

Dès son arrivée à la direction de pôle Emploi, Jean Bassères a insisté sur sa volonté de décliner de façon opérationnelle, la convention tripartite ETAT/UNEDIC/PE qui couvre la période 2012-2015.

Cette déclinaison, se ferait sous l'appellation Plan stratégique pôle Emploi 2015.

Il a donc souhaité élaborer une méthode pour aboutir à la fin juin 2012, à un plan comprenant 7 axes dont : la personnalisation de l'offre de services aux demandeurs d'emplois et la personnalisation de l'offre de services aux entreprises, le rapprochement de PE dans les territoires, le développement de la performance, la définition d'un nouveau contrat social à Pôle Emploi, l'enrichissement de nos capacités d'innovation et enfin, l'optimisation des systèmes d'informations de pôle Emploi.

La conduite de ce projet se déroulera jusqu'à Mai 2012 et s'articulera autour d'un Comité de Direction Générale et des groupes de travail. Pour le conduire, la DG a choisi CAP GEMINI, le consultant même qui en 2003 avait conseillé à l'ANPE de poursuivre le chantier GEODE qui devait s'arrêter deux ans plus tard sur un gouffre financier. Il est vrai que CAP GEMINI conduisait simultanément GEODE et ALADIN. Belle contradiction avec la volonté affichée de réduire les dépenses !

**Mais par le biais d'un questionnaire transmis dès aujourd'hui aux agent-e-s
la Direction veut nous faire croire que cette démarche se veut également participative**

Le SNU a participé à une réunion le 15/02/12 pour faire des propositions et des remarques sur le questionnaire qui est diffusé dans le réseau. Malgré l'absence de Jean Bassères, nous avons exigé de la part de ses représentant-e-s d'éclaircir les 7 axes de travail, de nous préciser la finalité pour chacun d'entre eux. Malheureusement, aucune réponse ne nous a été donnée et avec SUD, CGT et FO nous avons quitté la séance.

Cette semaine, le questionnaire vous est adressé. Ce questionnaire qui sera traité par IPSOS, recèle une dynamique de réponses qui nous apparaît dangereuse car les résultats devraient être très orientés. N'oublions pas qu'IPSOS fit dire en octobre 2010 aux demandeurs d'emploi que leur principal souhait concernant Pôle emploi était de pouvoir joindre les conseillers par mail.

En ce qui concerne la redéfinition du contrat social, *« la richesse de l'ensemble des accords collectifs qui fixent les règles entre le personnel et l'institution »* (dixit le DGARH) *doit pouvoir être redéfinie* ». Que faut-il comprendre dans ces mots? La période de rigueur appelée par l'Etat va-t-elle menacer nos droits collectifs et individuels acquis depuis plusieurs années?

Pour le SNU, le contournement des OS et de leurs représentants, en s'adressant directement au personnel via un questionnaire biaisé est un véritable déni du rôle et de la légitimité des OS.

Il nous faut préalablement à tout changement où redéfinition stratégique, obtenir un bilan des trois années passées et sur cette base, engager des actions et des choix qui permettront de mieux répondre aux besoins des usagers, d'améliorer nos conditions de travail largement dégradées depuis 3 ans et reconstruire Pôle emploi afin qu'il soit à la hauteur de la situation économique et sociale de notre pays et du Service Public.

Cette consultation n'est qu'un leurre, ne nous y trompons pas! Pour avoir défini avec tant de précisions les axes de déclinaisons de la convention tripartite, nous ne sommes pas dupes des propositions qui en ressortiront. Le Directeur Général lui même n'a de cesse de répéter que l'efficacité, la productivité et la maîtrise des coûts à pôle emploi sont ses priorités.

Alors attention danger : ce plan s'annonce toxique pour les agents, pour nos usagers et pour le service public de l'emploi dans son ensemble!

**Pour toutes ces raisons, nous appelons le personnel à faire le choix
de ne pas répondre à ce questionnaire**